

**2^{ème} ASSISES NATIONALES DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE :
RELEVER COLLECTIVEMENT LE DEFI DES NOUVELLES MUTATIONS**

La 2^{ème} édition des Assises Nationales du Nautisme et de la Plaisance, organisée par le groupe Ouest-France en partenariat avec la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP), s'est achevée hier aux Sables d'Olonne. Près de 300 participants, professionnels, élus, représentants des collectivités locales se sont succédés lors d'un rendez-vous désormais installé dans le paysage de la filière nautique.

Le dynamisme et l'unité de la filière nautique salués par François de Rugy et Denis Robin

Par un message vidéo, le Ministre de la transition écologique et solidaire a souligné l'engagement et le dynamisme de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance, dont les travaux sont un outil d'aide à la décision étatique. Le Ministre a rappelé les bénéfices d'une intelligence collective pour accélérer la transition écologique. Dans le même esprit, le Secrétaire général de la mer (SG mer), venu conclure les Assises, s'est présenté comme le « *facilitateur du développement de la filière* » en rappelant l'importance du cadre interministériel qu'il co-préside avec la CNP. Il a annoncé la volonté du gouvernement de mieux doter le maritime de financements publics.

Préparer les mutations en plaçant l'homme au cœur des objectifs

Yves Lyon-Caen, Président de la CNP, a rappelé l'importance du chemin parcouru par la filière nautique ces dernières années et l'implication de toutes les familles nautiques, pratiquants, fédérations sportives, ports de plaisance, industries, services, pour inscrire dans la réalité, la transition écologique et solidaire. « *Nous devons collectivement le percevoir comme une opportunité et non une menace. Nos travaux ont néanmoins montré que la place des professionnels de terrain est centrale, que l'on évoque la digitalisation, les néo pratiquants ou la relation des plaisanciers avec les aires marines protégées...* ».

3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2024, nouveaux modes de financement, AOT : la CNP est prête à relever les défis et appelle à des ruptures concrètes

Attirer sur l'eau 3 millions de pratiquants supplémentaires, c'est l'objectif ambitieux de l'Etat à travers « Génération Océan 2024 » auquel le monde nautique entend concourir. Une occasion aussi de développer la culture maritime et de transmettre les valeurs à une nouvelle génération nautique. La CNP propose aussi de développer de nouveaux business plans pour rompre définitivement avec l'opposition entre écologie et économie. Les partenariats publics privés doivent s'inscrire pour concrétiser des projets de développement territorial.

L'un des défis des prochains mois consistera également à préciser, à travers un guide de bonnes pratiques, les conditions de renouvellement des autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public.

La CNP retrouvera le SG mer fin mai pour sélectionner les priorités de travail et préparer le prochain Conseil interministériel de la mer de la fin de l'année.

Les 3èmes Assises du Nautisme et de la Plaisance se dérouleront en Méditerranée au printemps prochain.

En clôture, la Région Occitanie a annoncé sa décision d'accueillir la 3^{ème} édition des Assises en avril 2020.

Service de presse

My RP by BPFConseil

E-mail : beatriceparrinello@bpfconseil.com – justine@bpfconseil.com

Téléphone : 06 63 72 16 06 – 06 30 19 79 77

Contact CNP

Confédération du Nautisme et de la Plaisance

E-mail : sg@confederationnautisme.fr

Téléphone : +33 (0)6 19 14 32 45

Twitter : @CNautisme

A propos de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance

Elle réunit 20 membres, personnes morales, représentant les quatre familles du nautisme et de la plaisance : Industries / services nautiques, Ports de plaisance, Fédérations sportives délégataires et assimilés, Associations et Fédérations d'usagers. Sa mission est de faire entendre la voix de la communauté nautique dans les domaines qui intéressent plus particulièrement le partage, les usages, la gestion et la mise en valeur des espaces marins, lacustres et fluviaux. Elle co-préside avec le SG Mer, le **Comité Nautisme et Plaisance**, cadre interministériel de concertation avec les pouvoirs publics.

Les membres de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance

Association Française pour la promotion de la plaisance et de toutes les pêches en mer (AF3P), Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique (APPA), Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB), Fédération de chasse sous-marine passion (FCSMP), Fédération des Industries Nautiques (FIN), Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK), Fédération Française Motonautique (FFM), Fédération Française de Surf (FFS), Fédération Française de Voile (FFVoile), Fédération Française des Pêcheurs en Mer (FFPM), Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP), Groupement des Equipages Professionnels du Yachting (GEPY), Les Glénans, Nautisme en Bretagne (NEB), Rivera Yachting Network (RYN), UCPA, Yacht Club de France et Clubs alliés du Yacht Club de France (YCF)